

Dématérialisation des DIA

Le Guichet unique : porte d'entrée pour déposer et
suivre ses dossiers

Attention ce guide est à usage spécifique DIA

- ▶ Le Guichet unique DIA est disponible depuis le site internet de la Métropole Aix Marseille Provence ou depuis le site internet propre à chaque commune de la Métropole qui ont conventionnées.
- ▶ Le Guichet Unique est la solution métropolitaine déployée pour répondre à l'obligation de dématérialisation des DIA. Le Guichet Unique permet donc de réaliser un CERFA numérique et de déposer les pièces nécessaires pour traitement de la demande.
- ▶ Aucune modification des informations saisies ne pourra être réalisée sur le formulaire après son enregistrement, il donc fortement conseillé de renseigner l'ensemble des informations constituant le CERFA.
- ▶ Une attention toute particulière est à apporter aux demandes sur la commune de **MARSEILLE** pour le renseignement des parcelles cadastrales. La saisie du « préfixe » est obligatoire pour définir le quartier et l'arrondissement des parcelles (liste des préfixes en fin de document).
- ▶ Après enregistrement de votre demande, déposer des pièces complémentaires restera possible depuis le Guichet Unique. Les autres échanges devront se faire par mail avec l'instructeur du dossier qui vous contactera préalablement par courrier ou mail.

Information sur l'administration interne à l'outil

- ▶ Pour les cabinets ou les groupements sous un seul et unique numéro SIRET, un seul compte doit être créé pour l'ensemble des notaires.
- ▶ Lors du dépôt d'un dossier depuis le Guichet Unique, la dernière étape avant enregistrement de la demande « Récapitulatif » permet de renseigner « votre référence » interne de dossier. Nous conseillons à cet endroit précis d'inscrire en complément de votre référence de dossier, le nom du notaire chargé du dossier.
- ▶ Concernant les dossiers antérieurs au Guichet Unique, vous pourrez faire la demande depuis le Guichet Unique pour disposer d'un « code secret » afin de consulter l'état de vos précédents dossiers.
- ▶ **La date limite d'instruction n'est là qu'à titre indicatif** et ne préjuge pas des suspensions de délais suite à des demandes de pièces et/ou de visites, tout comme les décisions notifiées par courrier par le titulaire ou le délégataire du droit de préemption et non par le guichet communal enregistreur.

Information sur l'administration interne à l'outil

- ▶ Pour les DIA comprises dans un espace naturel sensible (ENS) :
 - ❖ Ces DIA ne doivent pas être saisies sur le guichet unique métropolitain. Elles doivent être adressées au Conseil Départemental à l'adresse mail suivante : dia.ens@departement13.fr
 - ❖ Les DIA comprises sur le périmètre du PAEN de la commune de Velaux doivent également être adressées au Conseil départemental à l'adresse sus visée.
- ▶ Pour le droit de préemption sur les fonds de commerce :
 - ❖ La commune reste compétente, se renseigner directement auprès des services communaux en ce qui concerne la dématérialisation


I. Création de compte



Guichet unique DIA Aix Marseille Provence Métropole

Connexion ou création de
votre espace

 Partenaire

 Identifiant

 Mot de passe

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

[Créer un compte Partenaire.](#)

Le lien « Partenaire »
permet de déposer
une demande de
création de compte

Une fois la création de
compte réalisée et votre
demande validée par les
administrateurs, vous
pourrez saisir votre
identifiant et votre mot de
passe pour vous connecter.
Attention à toujours bien
sélectionner « Partenaire »

I.A : Le formulaire d'inscription

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Formulaire d'inscription

i Information
Votre demande d'inscription au guichet professionnel est soumise à validation par un administrateur. Vous recevrez un email lorsque vous pourrez vous connecter.

Vos données de connexion

Identifiant de connexion*

Adresse email* Confirmation de l'adresse email*

Mot de passe* Confirmation du mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Vos coordonnées

Vous êtes
 Un particulier Une personne morale

Dénomination* Raison sociale

Numéro professionnel Type de société
Sélectionnez une option

Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN. Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité SIRET; la seconde, habituellement appelée NIC (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro SIRET.

Représentant de la personne morale

Civilité* Nom* Prénom*

Profession*
Notaire

Téléphone* Fax

N° Extension Adresse*

Lieu-dit Boîte postale Cedex

Code postal* Commune*

Validation

2 + 4 = ?

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation *

En cliquant sur « Partenaire » depuis la page de connexion, vous ouvrez le formulaire d'inscription.

Pour détailler celui-ci, nous l'avons scindé en 4 parties

I.A : Le formulaire d'inscription, Partie 1

Formulaire d'inscription

i Information

Votre demande d'inscription au guichet professionnel est soumise à validation par un administrateur. Vous recevrez un email lorsque vous pourrez vous connecter.

Vos données de connexion

Identifiant de connexion*

Adresse email*

Confirmation de l'adresse email*

Mot de passe*

Confirmation du mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Saisir un identifiant professionnel (exemple : office-notarial"....")

Saisir votre adresse mail professionnelle ou l'adresse mail propre à l'entreprise (adresse générique)

Créer votre mot de passe en tenant compte des critères obligatoires

I.A : Le formulaire d'inscription, Partie 2

Vos coordonnées

Vous êtes

Un particulier

Une personne morale

Toujours cocher la case « personne morale »

Nom de la société

Dénomination*

Prénom et nom

Raison sociale

Numéro professionnel

Type de société

Sélectionnez une option

Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN. Le numéro **SIRET** est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro **SIREN** de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité **SIRET**; la seconde, habituellement appelée **NIC** (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro **SIRET**.

Menu déroulant :

- SARL
- EURL
- SELARL
- SA
- SAS
- SASU
- SNC
- SCP
- SCOP
- SCIC
- SCI

Attention : pour des groupements de notaires (un cabinet), toujours renseigner le représentant légal associé au SIRET. Il n'y aura qu'un seul compte par office.

I.A : Le formulaire d'inscription, Partie 3

Cette partie du formulaire correspond à la description du représentant de la personne morale

Tous les champs encadrés sont obligatoires pour la création de votre compte

Représentant de la personne morale

Civilité* <input type="text"/>	Nom* <input type="text"/>	Prénom* <input type="text"/>
Profession* <input type="text" value="Notaire"/>		
Téléphone* <input type="text"/>	Fax <input type="text"/>	
N° <input type="text"/>	Extension <input type="text"/>	Adresse* <input type="text"/>
Lieu-dit <input type="text"/>	Boite postale <input type="text"/>	Cedex <input type="text"/>
Code postal* <input type="text"/>	Commune* <input type="text"/>	

I.A : Le formulaire d'inscription, Partie 4

Pour valider votre demande de création de compte, il faudra compléter l'étape de « Validation ». Elle correspond aussi à une étape de sécurité informatique

Validation

2 + 4 = ?



Résultat du calcul

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#). *

Il sera indispensable de cocher la case « j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation »

Une fois l'ensemble du formulaire complété, il sera nécessaire de le valider (bouton en dessous du formulaire).

Vous serez automatiquement rebasculé sur la page de connexion avec un message de confirmation de votre demande. Un mail vous sera envoyé.

Dès lors, un administrateur Métropolitain se saisira de votre demande pour y répondre le plus rapidement possible. Une fois validé, un mail sera automatiquement envoyé pour vous le signaler.

Cas Particulier : Les dossiers antérieurs au 1^{er} janvier 2022 seront accessibles depuis le Guichet Unique à l'aide d'un « code secret »

Aussi, veuillez avant validation de votre demande de dépôt à inscrire votre nom/prénom et la référence interne du dossier propre à votre organisation dans le champ : « Votre référence »

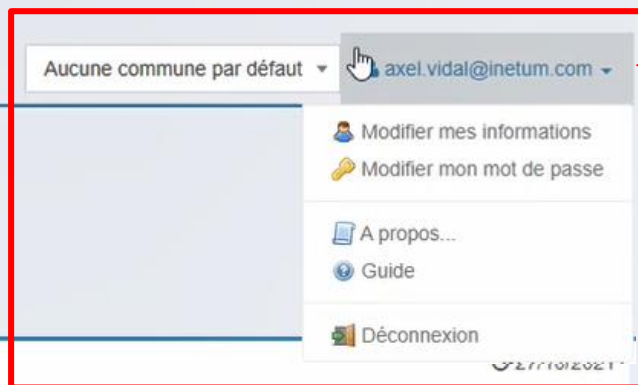
Nous rappelons, qu'il n'y aura qu'un seul compte par numéro SIRET.

II. Le guichet Unique : accueil

Page d'accueil après connexion



Guichet Unique DIA



Information

Bonjour, bienvenue sur l'espace de Préproduction du Guichet Professionnel



Accueil

lien rapide : accueil



Déposer

Déposer un dossier



Brouillons

Dossier non finalisé en cours de dépôts



En cours

Dossier déposé en cours d'instruction



Terminés

Dossier clos



Mes échanges

Espace d'échange (code secret)

Permet d'accéder à son espace personnel, de modifier son mot de passe et de se déconnecter.

Pour tout besoin, nous trouvons aussi le guide d'utilisation

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 1 : Type de Demande

Guichet Unique DIA

Connexion au guichet métropole ou au guichet communale

ALLAUCH

axel.vidal@inetum.com

Accueil | Déposer | Brouillons | En cours | Terminés | Mes échanges (0)

1 Type de la demande

2 Description du projet

3 Pièces du dossier

4 Récapitulatif

Type de la demande

Commune*

ALLAUCH

Type de dossier*

IA - D.I.A.

Numéro du Cerfa*

10072*02 - Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Objet de la demande*

Déclaration d'intention d'aliéner un bien

Valider

Second choix : Demande d'acquisition d'un bien

La connexion au guichet unique se fait à la commune. Ainsi, le champ « commune » lors d'un dépôt de dossier est automatiquement pré rempli. Il reste possible de le modifier via le menu déroulant.

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description de projet

Guichet Unique DIA ALLAUCH

Accueil | Déposer | Brouillons | En cours | Terminés | Mes échanges (0)

1 Type de la demande | **2 Description du projet** | 3 Pièces du dossier | 4 Récapitulatif

Droit de préemption

Immeuble*

Sélectionnez une option

Sélectionnez une option

Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

Soumis au droit de préemption urbain renforcé (D.P.U.R.)

Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D)

Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles de départements

La sélection du type de droit appliqué renvoie automatiquement aux renseignements du ou des propriétaires

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description de projet

B. Situation du bien

Adresse du (ou des) terrain(s)

N° de voie Extension Nom de voie*

Lieu-dit Commune*

Code postal* Boite postale Cedex

Références cadastrales

Préfixe Section* N° de parcelle* Superficie de la parcelle (m²)

Observation Partielle

Superficie totale du terrain (m²)

Ajouter une parcelle

Pour la Commune de Marseille, ne pas saisir 13055

Pour la Commune de Marseille, il est essentiel de renseigner le préfixe de section ou « code quartier »

Ajouter une parcelle

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

C. Désignation du bien

Immeuble*

Sélectionnez une option

Occupation du sol en superficie (m²)

Occupation du sol

Bâtiment vendu en totalité

Bâtiment vendu en totalité

Vente de volumes

Vente de volumes

Bâtiment en copropriété

Locaux dans un bâtiment en copropriété

Droits sociaux

Droits sociaux

Attention : l'ensemble des éléments à renseigner compose le CERFA, il est donc essentiel d'en renseigner un maximum et précautionneusement car une fois déposé, il sera impossible de modifier le CERFA.

Les items sont détaillés dans les slides suivantes.

Parmi les éléments importants, les surfaces sont essentielles et doivent être soigneusement renseignées

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

Occupation du sol en superficie (m²)

Occupation du sol

Terres

Prés

Vergers

Vignes

Bois

Landes

Carrières

Eaux cadastrées

Jardins

Terrains à bâtir

Terrains d'agrément

Sol

Bâtiment vendu en totalité

Bâtiment vendu en totalité

Surface construite au sol (m²)

Surface utile ou habitable (m²)

Nombre de niveaux

Nombre d'appartements

Nombre d'autres locaux

Observations


II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

Vente de volumes

Vente de volumes

Nombre de volumes

Liste des volumes

Numéro du volume	Surface (m ²)	Nature	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Ajouter un volume

Observations

Bâtiment en copropriété

Locaux dans un bâtiment en copropriété

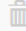
Le bâtiment est achevé depuis

+ 4 ans - 4 ans

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis

+ 10 ans - 10 ans

Liste des locaux

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m ²)	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Quote-part		Nature		
<input type="text" value="Numérateur"/>	/	<input type="text" value="Dénominateur"/>	<input type="text"/>	

Ajouter un local

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu

<input type="text" value="Numérateur"/>	/	<input type="text" value="Dénominateur"/>
---	---	---

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

Droits sociaux

Droits sociaux

Désignation de la société

Désignation des droits

Nature

Nombre

Numéro des parts

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

D. Usage et occupation

Usage

Habitation

Précision

Professionnel

Mixte

Commercial

Agricole

Autre

Occupation

Par le(s) propriétaire(s)

Par un(des) locataire(s)

Sans occupant

Autre

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens*

Oui Non

Préciser la nature

Indiquer si rente viagère antérieure

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

F. Modalités de la cession

Modalité de cession*

Sélectionnez une option

Si vente indissociable d'autres biens :

Adresse précise du bien

Description

F. Modalités de la cession

Modalité de cession*

Sélectionnez une option

Sélectionnez une option

Vente amiable

Adjudication volontaire

Adjudication obligatoire

Adjudication mettant fin à une indivision

Donation

Notons : à chaque modalité de cession, une série d'informations spécifiques doit être renseignée (slide suivante : l'exemple de la vente à l'amiable)

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

F. Modalités de la cession

Modalité de cession*

Vente amiable

Si vente indissociable d'autres biens :

Adresse précise du bien

Description

Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (euros)*

Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros)

Cheptel (euros)

Récoltes (euros)

Autres (euros)

Plus éventuellement en supplément :

Mobilier (euros)

Cheptel (euros)

Récoltes (euros)

Autres (euros)

Modalités de paiement

Modalités de paiement

Sélectionnez une option

Commission

Sélectionnez une option

Paiement

Sélectionnez une option

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Liste du (ou des) acquéreur(s)

Aucune donnée

Ajouter un acquéreur

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur

- Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

H. Rubrique à remplir si le signataire n'est pas le propriétaire

Rubrique à remplir si le signataire n'est pas le propriétaire

Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Aucune donnée

Ajouter un signataire

I. Notification des décisions du titulaire du droit de préemption

Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées

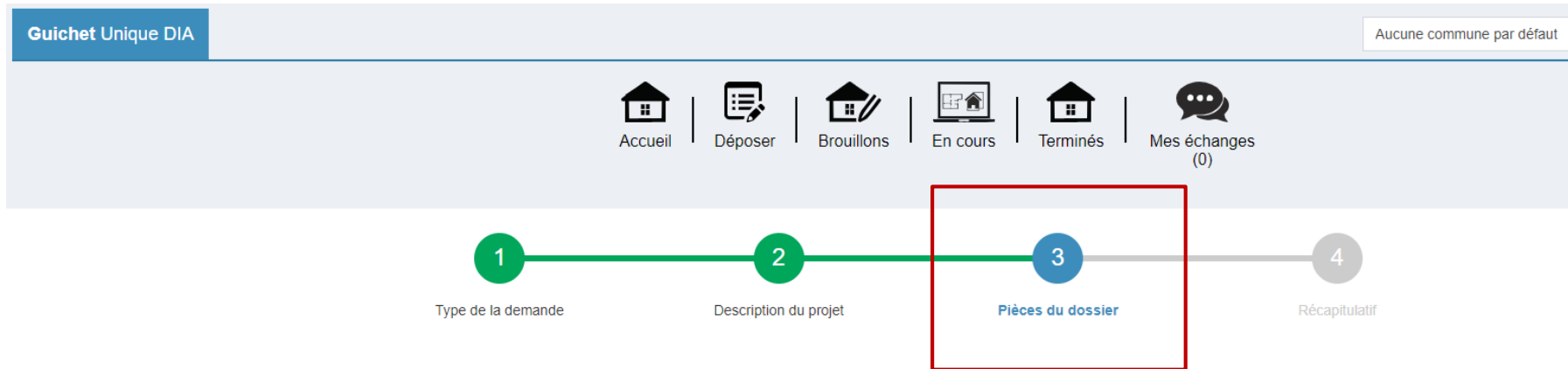
A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A

A l'adresse du mandataire mentionné à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile

J. Observations

Observations

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 3 : Pièces du dossier



Pièces complémentaires à joindre à tous les dossiers

IA000	Plan de situation du terrain ?	Ajouter un fichier
-------	--------------------------------	------------------------------------







! Aucun fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.
Extensions de fichier autorisées : .doc, .docx, .pdf, .png, .jpg

Pièce obligatoire à tout dossier







II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Pièces du dossier

Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

IA01	Le dossier de diagnostic technique mentionné à l'article L. 271-4 du code de la construction et de l'habitation	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA02	L'information prévue au IV de l'article L. 125-5 du code de l'environnement	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA03	Le diagnostic technique prévu à l'article L. 111-6-2 du CCH ou, celui prévu à l'article L. 731-1 du même code (Diagnostic technique global)	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA04	Les documents dont la transmission à l'acquéreur est prévue au articles L. 125-7 et L. 512-18 du code de l'Environnement (Terrain situé en secteur d'information sur les sols)	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA05	L'indication de la superficie des locaux prévue par l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 et par l'article 4-1 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967 ou, s'il existe, le mesurage effectué par un professionnel	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA06	Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Pièces du dossier

Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

IA07	Sous réserve qu'ils soient mentionnés dans la déclaration prévue à l'article L. 213-2 : -la convention ou le bail constitutif de droits réels et, si elles existent, ses annexes, notamment les plans et état des lieux -la convention ou le bail constitutif de droits personnels et, si elles existent, ses annexes, notamment les plans et état des lieux	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA08	Sous réserve qu'il soit mentionné dans la déclaration prévue à l'article L. 213-2 et qu'il ait été publié au registre de la publicité foncière, l'acte constitutif de la servitude et, si elles existent, ses annexes, notamment les plans et état des lieux	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA09	Les statuts à jour de la société civile immobilière dont les parts sont cédées	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA10	Les livres et les documents établis pour le dernier exercice social clos mentionnés à l'article 1855 du code civil	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA11	Le rapport de reddition de compte établi pour le dernier exercice social clos mentionné à l'article 1856 du code civil	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	
IA12	A défaut des documents mentionnés aux 10° et 11° du présent II, un état certifié par le gérant établissant la composition de l'actif ainsi que du passif de la société civile immobilière et précisant le bénéfice du dernier exercice social clos.	Ajouter un fichier
	 Aucun fichier	

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.
Extensions de fichier autorisées : .doc,.docx,.pdf,.png,.jpg

II. Le guichet Unique : Déposer une DIA - Etape 2 : Description du projet

Guichet Unique DIA

Accueil | Déposer | Brouillons | En cours | Terminés | Mes échanges (0)

1 Type de la demande 2 Description du projet 3 Pièces du dossier 4 **Récapitulatif**

Récapitulatif

Vérifier les informations saisies

Validation de la demande

Votre référence

Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents*

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) *

Déposer ma demande

La difficulté : Faire le lien entre le Guichet Unique et votre référence interne : (dans le cadre de groupement) le notaire en charge du dossier inscrit son nom - exemple : « Nom-famille »_« num-dossier-interne »

Liste des préfixes pour la commune de Marseille

Arrondissement	Code quartier	Nom
Marseille 1er	801	BELSUNCE
Marseille 1er	802	CHAPITRE
Marseille 1er	803	NOAILLES
Marseille 1er	804	OPERA
Marseille 1er	805	SAINT CHARLES
Marseille 1er	806	THIERS
Marseille 2eme	807	ARENC
Marseille 2eme	808	LES GRANDS CARMES
Marseille 2eme	809	HOTEL DE VILLE
Marseille 2eme	810	LA JOLIETTE
Marseille 3eme	811	BELLE DE MAI
Marseille 3eme	812	SAINT LAZARE
Marseille 3eme	813	SAINT MAURONT
Marseille 3eme	814	LA VILLETTE
Marseille 4eme	815	LA BLANCARDE
Marseille 4eme	816	LES CHARTREUX
Marseille 4eme	817	LES CHUTES LAVIES
Marseille 4eme	818	LES CINQ AVENUES
Marseille 5eme	819	BAILLE
Marseille 5eme	820	LE CAMAS
Marseille 5eme	821	LA CONCEPTION
Marseille 5eme	822	SAINT PIERRE
Marseille 6eme	823	CASTELLANE
Marseille 6eme	824	LODI
Marseille 6eme	825	NOTRE DAME DU MONT

Arrondissement	Code quartier	Nom
Marseille 6eme	826	PALAIS DE JUSTICE
Marseille 6eme	827	PREFECTURE
Marseille 6eme	828	VAUBAN
Marseille 7eme	829	BOMPARD
Marseille 7eme	830	ENDOUME
Marseille 7eme	831	LES ILES
Marseille 7eme	832	LE PHARO
Marseille 7eme	833	LE ROUCAS BLANC
Marseille 7eme	834	SAINT LAMBERT
Marseille 7eme	835	SAINT VICTOR
Marseille 8eme	836	BONNEVEINE
Marseille 8eme	837	LES GOUDES
Marseille 8eme	838	MONTREDON
Marseille 8eme	839	PERIER
Marseille 8eme	840	LA PLAGES
Marseille 8eme	841	LA POINTE ROUGE
Marseille 8eme	842	LE ROUET
Marseille 8eme	843	SAINT GINIEZ
Marseille 8eme	844	SAINTE ANNE
Marseille 8eme	845	VIEILLE CHAPELLE
Marseille 9eme	846	LES BAUMETTES
Marseille 9eme	847	LE CABOT
Marseille 9eme	848	CARPIAGNE
Marseille 9eme	849	MAZARGUES
Marseille 9eme	850	LA PANOUSE

Liste des préfixes pour la commune de Marseille

Arrondissement	Code quartier	Nom
Marseille 9eme	851	LE REDON
Marseille 9eme	852	SORMIOU
Marseille 9eme	853	STE MARGUERITE
Marseille 9eme	854	VAUFREGES
Marseille 10eme	855	LA CAPELETTE
Marseille 10eme	856	MENPENTI
Marseille 10eme	857	PONT DE VIVAUX
Marseille 10eme	858	SAINT LOUP
Marseille 10eme	859	SAINT TRONC
Marseille 10eme	860	LA TIMONE
Marseille 11eme	861	LES ACCATES
Marseille 11eme	862	LA BARASSE
Marseille 11eme	863	LES CAMOINS
Marseille 11eme	864	EOURES
Marseille 11eme	865	LA MILLIERE
Marseille 11eme	866	LA POMME
Marseille 11eme	867	SAINT MARCEL
Marseille 11eme	868	SAINT MENET
Marseille 11eme	869	LA TREILLE
Marseille 11eme	870	LA VALBARELLE
Marseille 11eme	871	LA VALENTINE
Marseille 12eme	872	LES CAILLOLS
Marseille 12eme	873	LA FOURRAGERE
Marseille 12eme	874	MONTOLIVET
Marseille 12eme	875	SAINT BARNABE
Marseille 12eme	876	SAINT JEAN DU DESERT
Marseille 12eme	877	SAINT JULIEN
Marseille 12eme	878	LES TROIS LUCS
Marseille 13eme	879	CHATEAU GOMBERT
Marseille 13eme	880	LA CROIX ROUGE
Marseille 13eme	881	MALPASSE

Arrondissement	Code quartier	Nom
Marseille 13eme	882	LES MEDECINS
Marseille 13eme	883	LES MOURETS
Marseille 13eme	884	LES OLIVES
Marseille 13eme	885	PALAMA
Marseille 13eme	886	LA ROSE
Marseille 13eme	887	SAINT JEROME
Marseille 13eme	888	SAINT JUST
Marseille 13eme	889	SAINT MITRE
Marseille 14eme	890	LES ARNAVAUX
Marseille 14eme	891	BON SECOURS
Marseille 14eme	892	LE CANET
Marseille 14eme	893	LE MERLAN
Marseille 14eme	894	SAINT BARTHELEMY
Marseille 14eme	895	SAINT JOSEPH
Marseille 14eme	896	SAINTE MARTHE
Marseille 15eme	897	LES AYGALES
Marseille 15eme	898	LES BORELS
Marseille 15eme	899	LA CABUCELLE
Marseille 15eme	900	LA CALADE
Marseille 15eme	901	LES CROTTES
Marseille 15eme	902	LA DELORME
Marseille 15eme	903	NOTRE DAME LIMITE
Marseille 15eme	904	SAINT ANTOINE
Marseille 15eme	905	SAINT LOUIS
Marseille 15eme	906	VERDURON
Marseille 15eme	907	LA VISTE
Marseille 16eme	908	L'ESTAQUE
Marseille 16eme	909	LES RIAUX
Marseille 16eme	910	SAINT ANDRE
Marseille 16eme	911	SAINT HENRI